

**Mardi 29 novembre 2011 de 9h à 17h30**

**«Le rôle des SAVS dans l'accompagnement à la parentalité des usagers: missions et limites de leurs interventions »**

**Salle polyvalente de La Glacière  
32 rue de Béarn - 33700 MERIGNAC  
(Contact : Port 06 81 45 16 04)**

Chers collègues,

Comme convenu lors de notre dernière rencontre, nous vous invitons à venir échanger autour d'un thème qui fait souvent débat dans nos services, soulève de nombreuses questions et génère pas mal d'inquiétude chez les professionnels !

**« Le rôle des SAVS dans l'accompagnement à la parentalité des usagers : missions et limites de leurs interventions »**

Quel positionnement adopter pour les services ? Quelles postures professionnelles pour les intervenants ? Avec quels partenaires pouvons nous travailler ? A quelle éthique se référer ? Quelles sont nos responsabilités ?

Pour alimenter les débats **Roger DROUET**, président du MAIS, et **Yves CORMIER**, administrateur, seront parmi nous, ainsi que de nombreux intervenants que nous avons sollicité afin d'apporter des éclairages et des informations que nous espérons utiles à chacun.

A très bientôt

Sylvie Beauvais et le comité de pilotage

- 9h** *Accueil*
- 9h30 à 9h45** *Introduction: Sylvie BEAUVAIS, animatrice région et Roger DROUET, président du MAIS*
- 9h45** **« Parentalité, déficience intellectuelle et accompagnement »**  
**Intervenant: Bertrand COPPIN - Sociologue, Directeur général de l'École Européenne Supérieure en Travail Social de Lille**  
*Contenu:*
  - ☞ Problématisation du sujet (éléments de contexte politique, social, institutionnel)
  - ☞ Le «sur handicap» des représentations sociales. Synthèses des recherches menées sur le sujet.
  - ☞ Présentation des résultats d'une enquête nationale sur l'accompagnement des parents avec une déficience intellectuelle (les services enquêtés, le profil des parents, le devenir des enfants)
- 10h45** **« Approche juridique »**  
**Intervenant: M. FAZANI - Juriste, Directeur de l'ALIFS (Association du lien interculturel et familial)**  
*Contenu:*
  - ☞ L'autorité parentale et le statut de majeur protégé.
  - ☞ Les obligations et les responsabilités des professionnels et des services dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité des usagers
- 11h30** **Rôle et mission du Conseil Général dans le cadre de la protection de l'enfance**  
**Intervenante: Mme Julie WACLAWSKI, inspectrice enfance**  
*Contenu:*
  - ☞ Définir les champs de la prévention et de la protection ainsi que les services concernés
  - ☞ Préciser les champs d'intervention respectifs et les attentes réciproques afin d'organiser un travail de partenariat
- Pause repas de 12h 30 à 14h**  
*Repas libre (voir liste des restos à proximité)*  
*Possibilité d'amener votre pique-nique et de le prendre sur place*
- 14h** **Présentation des interventions de l'après midi qui laisseront une grande place au débat et aux questions de la salle**
- 14h15** **« L'unité mère -enfant du CHS Charles Perrens »**  
**Intervenante : Dr Anne Laure SUTTER**  
*Présentation du service.*  
*Maternité, paternité et psychose, existe-t-il une symptomatologie particulière ? Quelle articulation possible avec les SAVS ?*

**Questions de la salle**

15h

« SAVS de l'UNADEV »

Intervenante : Melle Sonia LOUIS (AVJ)

La question de l'accompagnement concernant les parents en situation de handicap sensoriel. Quelles spécificités ?

Questions de la salle

15h45

« SAVS et MDSI. Les conditions de la construction d'un partenariat. Partage d'expérience de services »

Intervenantes: Anne POURRIER (éducatrice SAVS de Cenon) et Sandrine BONNAT (assistante sociale MDSI de la Benauges)

Un exemple de partenariat à partir de situations cliniques.

Le positionnement du SAVS construit à partir de nombreuses situations et le point de vue de la MDSI concernant le rôle du SAVS dans l'accompagnement des parents en situation de déficience intellectuelle.

Questions de la salle

17h

« Les infos du MAIS »

Roger DROUET, Président du MAIS - Sylvie BEAUVAIS, Animatrice région pour projets 2012

---

**Bulletin d'inscription à la journée du 29 novembre 2011 (de 9 h à 17h30)**

(Merci d'inscrire les noms de tous les participants)

Mme, Mlle, M .....

.....

.....

Nom du Service .....

Adresse .....

..... (Tél. : .....) )

Participation financière : **20 €** par personne

Nombre de personnes du même service : ..... X 20 € = .....total à payer

À payer par Chèque Bancaire à l'ordre de MAIS. Une facture vous sera remise le jour même.

*Nous vous rappelons que les paiements doivent s'effectuer auprès du comité régional et non directement au siège du MAIS à LYON*

A retourner avant le 20 novembre 2011 à :

Sylvie BEAUVAIS animatrice région

(SAVS de l'AGAP et l'AESTY - 29 rue Louis Mondaut - 33150 CENON

Tel : 05 56 32 37 21 - fax : 05 56 40 97 96 )

e-mail : [savs-chefservice@fr.oleane](mailto:savs-chefservice@fr.oleane)